

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## Oyem : les agents du service réanimation de l'hôpital canadien à l'école

**L'ATELIER** était animé par le chef de département anesthésie-réanimation et des spécialités médicales au CHU d'Owendo, Pr Hervé Richard Obame.

E. EBANG-MVE  
Oyem/Gabon

**L**ES agents des services anesthésie-réanimation et des urgences du

Centre hospitalier régional d'Oyem (CHRO) ou hôpital canadien, étaient dernièrement en sémianire de renforcement de capacité dans la prise en charge des patients. L'atelier était animé par le Pr Hervé Richard Obame, chef de département d'anesthésie-réanimation et des spécialités médicales au Centre hospitalier universitaire d'Owendo (CHUO).

Selon l'animateur dudit séminaire, c'est sur instructions du gouvernement via le ministre

de la Santé, Dr Guy-Patrick Obiang Ndong, que s'organise cette formation devant s'étendre à tout le pays. Elle vise à "rendre opérationnels les différents services des centres hospitaliers régionaux du Gabon". D'entrée, le Pr Hervé Richard Obame a rappelé aux séminaristes ce qu'il entend par Centre hospitalier régional (CHR). Puis, il a présenté la structuration et l'organisation d'une unité de service de réanimation dans un CHR. Dans la mesure où, "pour mettre en place une unité de réanimation, il y a des référentiels (...). Et on juge un hôpital sur la base de la qualité de ses ressources humaines, de ses équipements", a précisé le spécialiste. Avant le début de la formation, le chef de département d'anesthésie-réanimation au CHU d'Owendo et ses collaborateurs ont d'abord fait un état des lieux



Photo: PME

**Les agents réanimateurs en séminaire.**

des différents services du CHR d'Oyem, en termes d'acquis et de potentiel humain existants. Un potentiel qui a besoin d'être remis à niveau de temps en temps, pour une meilleure prestation (accueil et soins) auprès des malades. C'est un véritable challenge

que doit relever le directeur général de l'hôpital canadien, Prosper Abessolo Mengue, et ses collaborateurs. "Je ne peux qu'être satisfait de ce clin d'œil des pouvoirs publics qui pensent à l'amélioration de la prise en charge des populations", s'est réjoui le patron du CHRO.

## Port-Gentil: l'ONG "Aurore" inaugure son siège



Photo: Koumaou

**Le siège de l'ONG Aurore.**

Serge YACKELE\_MIHINDOU  
Port-Gentil/Gabon

**L'**ORGANISATION non gouvernementale (ONG) "Aurore", portée sur les fonts baptismaux il y a quelques années, vient de se doter d'un siège (un container aménagé) situé derrière les "20-Logements", dans le 3e arrondissement de Port-Gentil. L'inauguration a eu lieu samedi écoulé en présence du maire dudit arrondissement, Paul N'Kombe.

"Aurore" va désormais travailler en toute sécurité et en toute sérénité. L'ONG, qui lutte contre les violences faites aux femmes et pour la protection des enfants de la rue, dispose désormais d'une adresse géographique. Pour sa présidente, Ida Flore Maroundou, la mise en place de son association fait suite à l'absence d'un cadre pouvant accueillir les

personnes victimes des violences ou des injustices. "Moi-même, j'ai été victime de violences. Je suis donc un témoin vivant. Ces gens-là ont besoin d'assistance", affirme-t-elle. Et d'ajouter: "Face à cela, nous ne pouvons pas fermer les yeux".

L'ONG Aurore s'est fixée comme objectif de "sensibiliser, prévenir, prendre en charge et accompagner les victimes". Autrement dit de promouvoir la défense des droits fondamentaux de la personne humaine, d'éradiquer les violences faites aux femmes, les amener à panser leurs blessures et les exhorter à se reconstruire afin de faire d'elles des épouses épanouies qui contribuent au bonheur de leurs familles respectives.

L'une des ambitions de cette plateforme, c'est également réconcilier les enfants de la rue avec leurs familles.

## Bitam : l'honorable Patricia Ndemengane Ndong auprès de sa base

Servais SONDE-BATATA  
Bitam/Gabon

**L**A salle des fêtes du Centre de lecture et d'animation culturelle (Clac) de Bitam a servi de cadre, dernièrement, à la rencontre entre la députée Patricia Ndemengane Ndong et plusieurs composantes de son fief électoral. C'était en présence des chefs de quartier de la commune, du comité des sages, des leaders religieux, des responsables d'associations et autres Organisations non gouvernementales (ONG). Rendant compte du travail abattu à l'Assemblée nationale, la parlementaire a parlé de 39 projets de lois examinés et adoptés au cours de la session ordinaire ayant pris fin le 30 juin 2021. Des textes de lois, a-t-elle précisé, répartis dans les commissions de la santé, des finances, de la planification, de l'aménagement du territoire,



Photo: Servais Sonde BATATA

**La députée Ndemengane (micro) lors des échanges avec sa base.**

de l'environnement, de la protection de la nature et développement durable, de la communication, etc. L'élue nationale du premier siège de Bitam était accompagnée de son collègue, l'honorable David Ella Mintsia (député du 4e siège canton Kess) et du secrétaire départemental du Parti démocratique gabonais (PDG) du Ntem, Germain Mba. L'honorable Ndemengane Ndong a réaffirmé l'engagement de la première dame Sylvia

Bongo Ondimba à lutter toujours pour les droits de la femme à travers la Fondation éponyme. Elle a ensuite distribué des tenues d'apparat et autres accessoires de travail aux auxiliaires de commandement, des stylos, bloc-notes, etc. Encourageant la création des activités génératrices de revenus (AGR), la députée de Bitam a également remis du matériel de coiffure et de restauration à une trentaine de femmes pour leur autonomisation.